

République du Tchad

Perspectives Économiques en Afrique 2018

Alassane DIABATÉ
a.diabate@afdb.org

- **La récession économique consécutive à la baisse des cours du pétrole en 2015 et une politique budgétaire expansionniste ont fragilisé les fondamentaux économiques et sociaux, souligné la nécessité pour le pays de s'engager dans de profondes réformes structurelles.**
- **Les difficultés économiques et budgétaires n'ont pas permis d'organiser les élections législatives initialement prévues en 2016, et l'adoption récente en avril 2018 d'une nouvelle constitution par voie parlementaire sont à l'origine de crispation politique ; ce qui pourrait remettre en cause la fragile stabilité politique dont jouit le pays depuis l'élection présidentielle de 2016, qui fut marquée par la participation des principales coalitions de partis d'opposition.**
- **Malgré d'importantes dépenses d'infrastructures financées sur les ressources pétrolières, le Tchad fait face à un déficit infrastructurel qui constitue un lourd handicap pour la transformation structurelle et la diversification de l'économie. Dans le contexte de crise économique, le développement des partenariats public-privé (PPP) s'avère prometteur pour le Tchad.**

VUE D'ENSEMBLE

L'année 2017 a été marquée par une croissance économique très faible, avec un taux de 0,7% après -6,4% en 2016, et seulement de 1,8% en 2015. Pour ce qui est de l'année 2018, le taux de croissance projeté est de 2,6%. Une telle prévision est devenue plus réaliste depuis février 2018,¹ suite à la renégociation effective de l'accord avec Glencore, qui a ouvert

la voie à la conclusion de la première revue de la Facilité élargie de crédit (FEC) ainsi qu'au décaissement d'importants appuis budgétaires du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne. En effet, la baisse des revenus pétroliers, de 1000 milliards de FCFA (franc CFA, XAF) par an en moyenne entre 2011 et 2012, à seulement 200 milliards de FCFA en 2015, a plombé toutes les perspectives de croissance économique ; plus encore dans le contexte d'une 'explosion' des dépenses salariales et des dépenses de sécurité engendrées par la lutte contre la secte islamiste Boko Haram et le terrorisme international dans les pays du Sahel. Le déséquilibre interne a été à l'origine d'un déséquilibre externe, notamment un tarissement des réserves internationales qui ont affiché des niveaux négatifs en 2016 et nuls en 2017.

C'est dans ce contexte difficile que le Gouvernement tchadien a négocié en juin 2017 avec le FMI un nouveau programme de Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 312,1 millions USD, avec un premier décaissement effectif de 48,8 millions à la signature. Malheureusement, la conclusion de la première revue de la FEC réalisée en novembre-décembre 2017 n'est intervenue qu'en mars 2018, après l'accord de renégociation de la dette commerciale conclu avec Glencore le 21 février 2018 ; sans lequel la dette extérieure du pays s'avérerait insoutenable. Avant cet accord, le Gouvernement avait pris des mesures d'assainissement des finances publiques, comme la réduction de la masse salariale à hauteur de 30 milliards en 2018, l'augmentation des taxes et des impôts, ou l'augmentation des prix du carburant ; des mesures qui sont à l'origine de la tension sociale persistante depuis le début de l'année. En effet, les possibilités de financement bancaire du déficit sont minimes, en raison de l'accumulation d'arriérés intérieurs qui atteignent plus de 240 milliards de FCFA, soit près de 25% du PIB.

1. Un accord a été signé le 21 février 2018 avec le rééchelonnement de la dette de 2018 à 2030 et un taux d'intérêt revu à la baisse, de 7,5% à 2%.



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

TABLEAU 1. Indicateurs macroéconomiques

	2016	2017(e)	2018(p)	2019(p)
Taux de croissance du PIB réel	-6,4	0,7	2,6	2,8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-9,7	-2,5	-0,6	-0,4
Inflation de l'IPC	-1,9	0,2	1,2	1,9
Solde budgétaire (% PIB)	-2,0	1,7	1,5	1,0
Compte courant (% PIB)	-8,6	-2,3	-3,6	-4,4

Source : Données des administrations nationales ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

Le défi majeur pour le Tchad est de réduire sa pétro-dépendance par la promotion d'une diversification économique impulsée par les ressources agropastorales, pour lesquelles le pays dispose d'immenses potentialités. Cette stratégie requiert la mise en place d'un environnement institutionnel solide, transparent et prévisible ; d'un cadre macroéconomique sain, soutenu par une gestion efficace et transparente des finances publiques ; et surtout d'un environnement attrayant pour les affaires, afin d'améliorer la compétitivité du pays. Le Tchad devra aussi améliorer la qualité de ses infrastructures économiques, qui n'ont eu qu'une note de 2,07 sur 5, selon l'Indice 2016 de performance logistique de la Banque mondiale.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

La baisse des cours mondiaux du pétrole, de plus de 65 % entre juillet 2014 et février 2016, a entraîné une récession de l'économie tchadienne. En effet, les ressources pétrolières représentant plus de 70 % des recettes budgétaires, le choc pétrolier a entraîné un choc budgétaire. Les dépenses totales sont tombées de 22,1 % en 2014 à moins de 15 % en 2016 et 2017 ; la tendance devant se maintenir en 2018 et 2019. Le Tchad n'a pas profité de la remontée des cours à partir de février 2016, en raison de la dette commerciale signée avec la société Glencore sur la base des recettes pétrolières dédiées au paiement de la dette. Ainsi, les dépenses publiques d'investissement se sont fortement contractées, passant de 9,6 % du PIB en 2014 à seulement 3 % en 2016 et 2,7 % en 2017. Étant désormais classé par le FMI « pays à risque d'endettement élevé » (à la limite du défaut de paiement), le Tchad ne peut plus accéder aux marchés financiers internationaux, ce qui a contribué à amplifier la récession ; la demande publique (consommation publique et investissement public) étant devenue le moteur principal de la croissance. Pour ce qui est de l'année 2018, les perspectives s'annoncent bonnes, avec

l'accord intervenu le 21 février 2018 sur la renégociation de la dette Glencore et la levée de la suspension d'importants financements extérieurs conditionnels (conclusion du FMI). Cet accord et cette mesure donne une marge de manœuvre budgétaire importante au Gouvernement, lui permettant d'alléger les mesures d'austérité faites pour l'essentiel d'une réduction de la masse salariale et d'une augmentation des taxes directes et indirectes.

Du côté de l'offre, l'économie tchadienne a subi en 2017 une baisse en volume de la production pétrolière de 2,7 %, par rapport à 2016. Toutefois, le lancement, en octobre 2017, de l'exploitation du nouveau champ pétrolier et gazier de Siduigui, qui promet une production estimée à 2 000 à 3 000 barils de pétrole brut et 700 000 m³ de gaz condensat par jour, offre de bonnes perspectives pour les années à venir. Dans le secteur agricole, on constate également une baisse en 2017, avec un recul de 17,1 % de la production céréalière par rapport à 2016. À l'inverse, dans les autres branches – élevage, sylviculture et pêche – la situation est positive, en raison de la timide reprise des exportations vers les marchés voisins. Dans le secteur secondaire, les branches électricité, eau et gaz, ont enregistré une croissance significative de 9,6 % en 2016, et cette tendance devrait se poursuivre à un taux moyen de 5 % dans les années 2017-2020, en raison de la volonté du Gouvernement d'accroître la disponibilité des services. Par contre, les autres branches de ce secteur (manufactures et BTP), très dépendantes de la conjoncture économique, connaissent un net recul et une perspective négative à moyen terme. Enfin, dans le secteur tertiaire, qui a enregistré un recul de 2,7 %, la tendance devrait se poursuivre en 2018, avec la hausse des taxes sur le carburant et les télécommunications.

Selon les prévisions du Gouvernement, le taux de croissance économique en 2018 serait de 2,8 %, soutenu par une reprise du secteur tertiaire de 5,9 %, et une légère hausse dans le secteur secondaire de 0,4 %. À moyen terme, les perspectives sont bonnes, avec un taux de croissance moyen de 4,4 % en 2019 et 2020.

TABLEAU 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2011	2016
Agriculture, foresterie, pêche et chasse dont pêche	24,3 –	33,1 –
Activités extractives dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	27,0 –	13,6 –
Activités de fabrication	75,0	10,2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,1	0,2
Construction	4,8	1,8
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, biens domestiques, et hôtels et restaurants dont hôtels et restaurants	16,5 –	18,8 –
Transports, entreposage et communications	5,9	6,9
Intermédiation financière, immobilier, locations, et activités de services aux entreprises	2,7	2,9
Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire	5,8	5,7
Autres services *	5,6	6,9
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100,0	100,0

* Autres services : éducation, santé, action sociale et autres services.

Source : Données des administrations nationales.

Du côté de la demande, on prévoit en 2018 des augmentations de la consommation finale, de la Formation Brute de Capital Fixe et des exportations, de 1,6 %, 6,7 % et 6,5 % respectivement. En 2019, les taux moyens de croissance annuelle de la consommation finale, de la FBCF, et des exportations, se situeraient respectivement à 1,3 %, 7,7 % et 20,9 %.

POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE

Politique budgétaire

L'année 2017 a été particulièrement tendue sur le plan budgétaire, en raison de l'impact de la dette envers Glencore, qui privait le Tchad d'importantes ressources budgétaires. Mais contrairement à 2016 où il était nul, le solde primaire est estimé à 3,3 %² du PIB en 2017, et 2,9 % attendus en 2018. Pour ce qui est du solde global, il s'est établi à 1,7 % en 2017 et est projeté à 1,5 % en 2018. En effet, au Tchad, les dépenses budgétaires qui représentaient 22,1 % du PIB en 2014, sont descendues à 14,5 % en 2016 et à 12,8 % en 2017, un ratio qui devrait se maintenir en 2018 et 2019. Les dépenses salariales rendent insoutenables le budget ; elles représentaient plus de 106 % des recettes

fiscales en 2016, 93 % en 2017 et sont encore à 77 % en 2018. Devant cette situation, le Gouvernement a pris des mesures vigoureuses en baissant de 50 % les avantages et indemnités de tous les fonctionnaires civils et militaires de l'État, ce qui a suscité de fortes tensions sociales depuis le début de l'année 2018. D'autres mesures sont annoncées, notamment l'audit du fichier de la solde et le recensement physique des fonctionnaires.

Le projet de budget 2018, adopté en conseil des ministres, prévoit des ressources à 846 milliards de FCFA (1,5 milliard USD) et des dépenses à 1 343 milliards FCFA. Le déficit prévisionnel du budget en 2018 sera de 496 milliards FCFA. Pour combler ce déficit prévisionnel, le Gouvernement entend recourir à des soutiens budgétaires apportés par des partenaires, de 111 milliards de FCFA (199 millions USD). Il compte également sur le décaissement attendu de la Facilité élargie des crédits du FMI, de 55 milliards de FCFA, de même que sur le rééchelonnement attendu de la dette Glencore pour 234 milliards de FCFA, et sur les opérations issues des titres publics, à hauteur de 139 milliards de FCFA.

Quant aux recettes budgétaires, le taux de pression fiscale hors ressources pétrolières est structurellement faible et inférieur à

2. Ces chiffres de 2017 et 2018 étaient basés sur une renégociation de la dette Glencore prévue pour le troisième trimestre 2017. Malheureusement cet accord n'est intervenu que le 21 février 2018.

TABLEAU 3. Finances publiques (pourcentage du PIB aux prix actuels)

	2009	2014	2015	2016	2017(e)	2018(p)	2019(p)
Total recettes et dons	15,0	17,9	12,2	12,5	14,5	14,3	13,1
Recettes fiscales	9,4	10,5	6,2	4,9	4,5	4,6	4,5
Recettes pétrolières	0,5	0,7	0,8	0,9	1,2	1,2	1,2
Total dépenses et prêts nets	24,2	22,1	17,1	14,5	12,8	12,7	12,1
Dépenses courantes	14,5	12,4	11,2	11,5	10,1	10,0	9,5
Sans intérêts	14,0	11,8	10,9	9,5	8,5	8,6	8,4
Salaires et rémunérations	4,6	4,9	5,7	6,1	5,6	5,7	5,6
Intérêt	0,5	0,6	0,4	2,0	1,6	1,4	1,1
Dépenses d'investissement	9,7	9,6	5,8	3,0	2,7	2,8	2,7
Solde primaire	-8,7	-3,6	-4,6	0,0	3,3	2,9	2,1
Solde global	-9,2	-4,2	-4,9	-2,0	1,7	1,5	1,0

Source : Données des administrations nationales ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

10 % du PIB. L'abondance de ressources pétrolières n'a pas été favorable à l'amélioration des administrations fiscales, qui soumettent le faible secteur formel à une forte pression. Les recettes pétrolières représentaient 20 % du PIB en 2012, contre 0,7 % en 2014. En 2017, elles étaient estimées à 3,5 %, en incluant l'accord de février 2018 avec Glencore ; et sont projetés à 1,2 % en 2018 selon les données du FMI. Conscient de la nécessité de renforcer les recettes fiscales hors pétrole, le Gouvernement a initié de nouvelles mesures de lutte contre l'évasion fiscale.

À noter que, face à l'accumulation d'importants arriérés intérieurs, plus de 240 milliards de FCFA qui étouffent l'économie tchadienne, le Gouvernement a mis en place une politique graduelle d'apurement en février 2018, avec une première enveloppe de 12,4 milliards de FCFA.

Politique monétaire

L'appartenance du Tchad à la zone franc garantit le respect des règles prudentielles en matière de politique monétaire. Ainsi, le taux d'inflation a même été négatif en 2016, pour se stabiliser à 0,2 % en 2017 et à 1,9 % attendu en 2018. À moyen terme, les projections donnent un taux de croissance inférieur ou égal à 3 % de la norme communautaire CEMAC. Pour rappel, dans un souci de stabilité macroéconomique dans la zone CEMAC, la BEAC a progressivement abaissé son principal taux directeur, de 3,2 % en octobre 2013 à 2,9 % en juillet 2014, puis à 2,4 % en juillet 2015, niveau inchangé à ce jour. Aussi le rétablissement d'avances statutaires, dont la suppression progressive avait cependant été décidée, et l'octroi d'avances exceptionnelles ont permis à certains pays membres de la CEMAC de bénéficier d'importantes liquidités bancaires. À ce titre, le Tchad a

reçu en 2015 des avances statutaires et exceptionnelles de la BEAC, respectivement de 92,6 milliards FCFA et de 140 milliards FCFA. Ainsi, en pourcentage du PIB hors pétrole, le niveau des avances statutaires a passé de 10 % en 2016 à 9,4 % en 2017, et il est prévu à 9 % en 2018. Parallèlement, la Banque centrale a procédé au relèvement des plafonds de refinancement des titres émis par ses États membres et détenus par les banques commerciales, ainsi qu'à l'abaissement du taux de réserves obligatoires. La baisse des cours du pétrole a sérieusement affecté le niveau des réserves internationales du Tchad. Celles-ci étaient, avant la crise, de 1,2 milliard USD (2,1 mois d'importations) en 2014. Elles sont descendues à 0,4 milliard USD (1 mois d'importations) en 2015, puis devenues négatives en 2016, avec -0,3 milliard USD (-1 mois d'importations). Pour 2017 et 2018, un solde nul est prévu.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Le Tchad est membre de deux communautés économiques régionales : la CEMAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Il est aussi membre d'autres communautés sous régionales : le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le G5 Sahel et la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT). Son adhésion à ces différentes communautés économiques régionales lui a permis de participer activement à la préservation de biens publics régionaux comme le lac Tchad, ainsi qu'à de nombreuses opérations régionales, concernant en particulier les routes et l'électricité. La Conférence des Chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), réunie en session

TABLEAU 4. Compte courant (pourcentage du PIB)

	2009	2014	2015	2016	2017(e)	2018(p)	2019(p)
Balance commerciale	4,9	2,8	0,5	2,2	10,2	10,2	10,5
Exportations de biens (f.o.b.)	30,5	28,2	24,1	22,0	29,7	30,4	30,4
Importations de biens (f.o.b.)	25,6	25,4	23,6	19,8	19,4	20,2	19,9
Services	-17,4	-15,4	-16,1	-18,6	-18,8	-19,7	-18,9
Revenu des facteurs	-4,2	-4,3	-1,7	-2,0	-2,4	-2,3	-3,7
Transferts courants	7,5	7,9	7,1	9,8	8,6	8,1	7,8
Solde des comptes courants	-9,2	-9,0	-10,1	-8,6	-2,3	-3,6	-4,4

Source : Données des administrations nationales ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

extraordinaire le 31 Octobre 2017 à N'Djamena, a consacré la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEMAC, une première dans l'histoire de cette institution.

Pour renforcer son encrage institutionnel dans les communautés, le Tchad a procédé à la signature de traités comme celui de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) et celui de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale. Il a également adhéré à des dispositifs garantissant et protégeant les investissements étrangers, tels que l'Agence multilatérale de garantie des investissements et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Sa volonté de diversifier son économie l'a conduit à développer ses partenariats avec des pays émergents, principalement la Chine, l'Inde et la Turquie. Par contre, le Tchad n'a toujours pas ratifié l'accord de partenariat économique avec l'Union européenne, privilégiant une approche communautaire. Malheureusement, la signature, le 3 août 2016, d'un décret relatif aux règles applicables aux produits importés de l'Union européenne par le Cameroun, qui a permis l'entrée en vigueur d'un accord de partenariat économique (APE) bilatéral entre le Cameroun et l'Union européenne, pourrait gêner à terme la facilitation des échanges au sein de la CEMAC. Le Tchad, comme les autres pays membres, pourrait ainsi être amené à taxer à leur entrée les produits d'origine camerounaise, ce qui affecterait grandement la libre circulation des marchandises au sein de la CEMAC. Pour mémoire, le commerce intra CEMAC représente moins de 3 % du volume global des échanges.

Politique de la dette

L'encours de la dette extérieure était, au 31 décembre 2016, de 804,8 milliards de FCFA, dont 355,1 milliards de créances multilatérales, 389,9 milliards de créances bilatérales et 59,8 milliards de crédits commerciaux, représentant 27,1 % du PIB. La dette bilatérale représente ainsi 69 % du total de la dette extérieure. La Libye et la Chine représentaient à eux seuls 86 % de la dette

bilatérale fin 2016. Au cours de l'année 2016, les tirages se sont situés à 32 milliards et le remboursement à 18,1 milliards, dont 13,7 de principal et 4,4 d'intérêts. S'agissant de l'accumulation d'arriérés de paiement, elle a été de 32 milliards pour le principal et de 8,7 milliards pour les intérêts. L'encours de la dette intérieure était de 929,630 milliards de FCFA au 31 décembre 2016, dont 850,943 milliards de dettes conventionnées, composées essentiellement des avances courantes et exceptionnelles de la BEAC à hauteur de 420 milliards. Au courant de l'année 2016, les nouveaux emprunts ont atteint 287,5 milliards et le service de la dette 53 milliards, dont 41,5 pour le principal et 11,5 pour les intérêts. Il est à signaler que le Tchad est classé pays « à risque de surendettement » en raison précisément de sa dette commerciale auprès de la société Glencore. En effet, le Tchad a obtenu auprès de Glencore des avances sur la vente de produits pétroliers en 2013, pour près de 600 millions USD, ainsi que la souscription d'un emprunt de 1,4 milliard USD pour le rachat des parts de la société pétrolière Chevron dans le consortium de Doba en 2014. La dette Glencore était le principal obstacle à la conclusion de la première revue de la FEC et au décaissement de 55 milliards de FCFA du FMI, de l'appui budgétaire de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Pour mémoire, le Tchad a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, bénéficiant ainsi d'un allègement de dette de près de 756 millions USD en 2015. Le ratio de la dette a passé de près de 25 % en 2015 à 27,1 % en 2016, 28,6 % en 2017 et 27,8 % en 2018. Pour assurer le contrôle et le suivi de la dette publique, la Commission nationale d'analyse de la dette (CONAD) a été créée, dont la présidence est assurée par le ministre des Finances et du Budget. Elle a pour mission d'évaluer les offres de financement et de mettre en place une stratégie nationale d'endettement et de désendettement. Dans l'exercice de ses missions, elle bénéficie de l'expertise de l'équipe tchadienne d'analyse de viabilité de la dette (ETAVID). Au regard de la situation économique et financière actuelle du pays, le défi de cette commission sera de proposer dans les meilleurs délais une stratégie globale

d'apurement des arriérés, notamment domestiques, dont le montant était estimé, fin juin 2016, à près de 240 milliards de FCFA.

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Secteur privé

Malgré l'engagement du Gouvernement à faire du secteur privé le moteur de la croissance, au Tchad, l'environnement des affaires y demeure peu favorable, ce qui vaut au pays le rang global de 180^e sur 190, d'après le *Doing Business* 2018. En particulier, les indicateurs de création d'entreprises et de paiement des taxes et impôts, déterminants quant à l'attractivité des investissements étrangers, situent le Tchad respectivement aux 185^e et 188^e rangs. Ces résultats sont confirmés par d'autres indices internationaux, tel l'Indice de compétitivité globale (ICG) qui a classé le Tchad au 135^e rang sur 137 pays dans son rapport 2017-2018. Selon trois sous-critères de l'ICG, la situation est peu reluisante : il s'agit de la qualité des Institutions (136^e), de l'efficacité du marché de biens (136^e) et de la disponibilité de la technologie (137^e). Au total, sur huit des douze sous-critères de l'ICG, le Tchad se place au-delà du 130^e rang sur 137 pays. Ce constat met en lumière le défi majeur d'un pays qui a fondé son programme national de développement (PND) 2017-2021 sur le développement du secteur privé. En effet, près de 70 % des intentions de financement du PND enregistrées lors de la Table ronde des bailleurs de fonds du PND organisée à Paris en septembre 2017, proviennent du secteur privé. Certes le pays s'est doté d'une Agence nationale des investissements et des exportations, mais les faibles moyens budgétaires alloués, dans un contexte de conjoncture économique difficile, ne lui ont pas permis de jouer pleinement son rôle. Les efforts déployés par le Gouvernement en vue d'une meilleure opérationnalisation du cadre législatif et réglementaire en faveur du développement du secteur privé doivent être poursuivis, notamment en appuyant la transposition du droit de l'OHADA et en le vulgarisant. Le fait que la transposition des actes uniformes de l'OHADA soit restée à ce jour incomplète ne concourt pas à la promotion d'un cadre attractif des affaires et n'aide pas le fonctionnement de la justice commerciale au Tchad.

Néanmoins, il faut relever l'opérationnalisation, en mai 2017, des organes dirigeants du Centre d'arbitrage et de médiation de la CCIMA (CAM-CCIMA), une avancée majeure dans le règlement des litiges commerciaux.

Secteur financier

Dans un contexte d'insécurité certes résiduelle mais quasi permanente, le système financier tchadien demeure faible,

caractérisé par une profondeur limitée et une faible monétisation. Les services financiers informels sont largement présents dans le pays, mais leur niveau de supervision et de réglementation est faible. Le secteur bancaire est concentré, près des deux tiers du total des actifs étant aux mains de trois banques. Les deux plus grandes sont des filiales de banques étrangères, et l'État détient dans quatre autres banques une participation allant de 20 à 62 % du total de leur capital. L'intermédiation bancaire est faible, le crédit au secteur privé ne dépassant pas les 10 % du PIB en 2016.

Les crédits à l'économie étaient en hausse de 5,2 % au 31 décembre 2016, en rapport avec la hausse du crédit à court terme. Les faiblesses du secteur bancaire proviennent de la faible profondeur, de la concentration élevée du crédit, de la faiblesse de la supervision et d'un système judiciaire méfiant. En 2017, 9 banques commerciales opéraient dans le système avec un taux de capitalisation (capital réglementaire/actifs pondérés en fonction des risques) de 20 % en 2011, passé à 13,2 % en 2016. Les taux de crédits en souffrance ont augmenté de 11,7 % en 2014 à 20,9 % en 2016, et les provisions ne représentaient plus que 52,4 %, après 68,3 % en 2014. Avec les dernières mesures gouvernementales de réduction des salaires, il est très probable que la situation globale des banques sera moins reluisante en 2018. La pénétration bancaire reste faible, à peine deux Tchadiens adultes sur sept ayant accès à un produit financier formel. L'accès au crédit est très problématique et concentré sur les zones urbaines (142^e rang/190 dans l'indicateur « obtention des prêts » du *Doing Business* 2018).

Le secteur de la microfinance joue un rôle marginal et n'est pas toujours bien surveillé. Dans le cadre des mesures visant à renforcer le système et à améliorer l'accès au crédit, une Stratégie de microfinance a été adoptée. Pour ce qui est du secteur des Assurances, il est aussi limité et dominé par une société d'assurance qui était auparavant une société publique. La responsabilité de la régulation et du contrôle du secteur de l'assurance incombe à la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA). Le marché de l'assurance est également desservi par des sociétés d'assurance basées en Afrique du Sud, qui offrent essentiellement des produits panafricains, ainsi que par des sociétés d'assurance européennes.

Enfin, il est à noter que les marchés financiers ont enregistré des progrès considérables avec la mise en place de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) à Libreville, au Gabon. Toutefois, l'accumulation d'importants déséquilibres publics ont entravé l'essor des marchés financiers ces dernières années.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Le Tchad est classé parmi les dix derniers pays selon deux indicateurs-clés du Rapport Mo Ibrahim 2017 relatifs à la qualité des institutions et de la gestion publique, celui de la « gouvernance globale » et celui du « développement économique durable », avec respectivement un score de 35,2/100³ et 30,8/100. Pour ce qui est de la disponibilité des services publics, la situation n'est pas différente, le Tchad ayant un faible score selon les indicateurs d'infrastructures publiques, avec une note globale de 19,2/100. L'Administration publique tchadienne est caractérisée par la présence assez importante de personnels fictifs. Elle est aussi marquée par une très forte concentration dans la capitale Ndjamena, alors que des régions entières demeurent dépourvues de presque de tout. La disponibilité des services publics comme l'eau, la santé, l'éducation, l'électricité, les routes, reste très faible et de très mauvaise qualité. Ces constats sont aggravés par une mobilité très forte des institutions et des personnes et, surtout, par une quasi autonomie des administrations locales civiles à l'égard des directions centrales. Confronté à cette situation, le Gouvernement a lancé fin 2017 deux initiatives majeures : le projet « Amélioration de la qualité des dépenses publiques d'éducation au Tchad par un contrôle citoyen de l'effectivité du personnel enseignant » et le « Plan numérique Tchad 2017-2021 pour une administration moderne et pour un service public de qualité ».

Gestion des ressources naturelles et de l'environnement

De par sa position géographique, le Tchad subit de plein fouet les effets néfastes du changement climatique qui fait des questions environnementales un enjeu majeur du développement. L'avancée du désert et la faible disponibilité des ressources en eau déterminent les mouvements de la population et du cheptel. D'après les projections, 70 % de la population et du cheptel tchadien seront conduits à vivre sur seulement 10 % du territoire national dans le sud du pays, induisant des conflits intercommunautaires fréquents entre éleveurs et agriculteurs. La pression démographique sur les terres du sud représente pour le pays un enjeu à la fois politique, sécuritaire et de développement.

Le Tchad a ratifié des conventions, accords et protocoles environnementaux. Sur la base de ce solide cadre législatif et réglementaire, le Gouvernement a élaboré des documents stratégiques : une politique nationale de l'environnement, une stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques et différents plans d'actions. De nombreuses actions d'adaptation et d'atténuation sont prises par le Gouvernement pour la sauvegarde du lac Tchad, poumon économique du pays, et la résilience des populations au Sahel. Pour rappel, la protection de

l'environnement et la lutte contre les changements climatiques représentent des piliers importants du Plan national de développement (PND) 2017-2021. Au niveau de la communication et des actions citoyennes, l'action s'est poursuivie, quoiqu'avec moins d'intensité qu'auparavant en raison des difficultés budgétaires de l'État. La 21^e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique a été l'occasion pour le Tchad de présenter sa stratégie de préservation de l'environnement. Enfin, il est à noter que le Tchad, pays pétrolier, veille à la préservation de l'environnement par l'industrie pétrolière. De nombreux contentieux ont opposé les deux parties ces dernières années et donné lieu à des compensations financières.

Contexte politique

Les élections présidentielles d'avril 2016, auxquelles ont participé les principales coalitions des partis d'opposition et qui furent marquées par la réélection du Président Deby, ont apporté une relative stabilité politique au Tchad. Toutefois, la crise budgétaire n'a pas permis de renouveler les mandats des députés arrivés à terme en 2016 de même que ceux des maires échus en février 2018. À la suite du Forum national inclusif, réuni en mars 2018, qui a défini les grandes lignes d'une quatrième République, le Président a annoncé la tenue des élections législatives en novembre 2018. Les conclusions de ce Forum, rejetées par les principales coalitions des partis d'opposition, recommandent l'allongement du mandat présidentiel de cinq à six ans, renouvelable une seule fois, et le passage à un régime présidentiel (suppression du poste de Premier ministre). Cette situation est très mal perçue par les principaux partenaires du Tchad, qui craignent le maintien indéfini au pouvoir du Président. Sur le plan sécuritaire, le Tchad a fait également d'importants progrès depuis la signature, en janvier 2010, d'un accord de paix avec le Soudan, qui a permis de sécuriser relativement les frontières avec ce pays (1 300 km), zone de concentration de groupes rebelles. Les principaux risques pour la stabilité découlent des problèmes sécuritaires qui concernent également les pays frontaliers, notamment des menaces terroristes de Boko Haram. La situation économique et financière du pays, particulièrement difficile, constitue également une source de fortes tensions au plan social. L'une des conséquences de l'insécurité est l'afflux de réfugiés et de déplacés soudanais, centrafricains et nigériens, ainsi qu'un nombre important de déplacés internes. La force militaire conjointe basée à N'Djamena, qui comprend des troupes du Nigeria, du Tchad, du Niger, du Cameroun et du Bénin, et l'opération Barkhane de l'armée française ont contribué à la relative amélioration de la situation sécuritaire. Mais la volatilité de la situation sécuritaire, telle qu'elle prévaut dans les zones frontalières avec la RCA et la Libye, pourrait être un facteur d'instabilité. Le Tchad a progressivement renforcé sa stabilité et réussi

3. Le Tchad devance seulement des pays comme la RDC, la Libye, le Soudan, la Centrafrique, l'Érythrée, le Soudan du Sud et la Somalie.

à sécuriser ses frontières, et il se trouve en mesure de garantir la sécurité, face aux menaces terroristes, sur la totalité de son territoire, comme il l'a démontré par le passé.

CONTEXTE SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Ressources humaines

Comme d'autres secteurs sociaux, le système éducatif tchadien a beaucoup souffert de l'instabilité du pays. Ainsi, selon les données de 2013,⁴ sur une population de 2 324 211, le taux de scolarisation était seulement de 43 %. Au cycle moyen, par exemple, le taux brut de scolarisation des filles était d'environ 18,3 % et celui des garçons de 39,9 %, pour une moyenne nationale de 28,7 %. Dans certaines régions, on a observé des taux encore plus faibles (2,1 % dans le Barh El Ghazal et 9,7 % dans le Ouaddaï). Au Tchad, la situation est plus précaire pour les filles, à cause du mariage précoce qui explique 84 % des abandons scolaires des filles. Dans le domaine de la santé, les indicateurs ne sont pas meilleurs. Le taux de mortalité maternelle est de 1 084 décès pour 100 000 naissances vivantes, la proportion des grossesses précoces est de 47,4 %, et plus de 70 % des accouchements s'effectuent encore en dehors des structures sanitaires. Le taux brut de natalité atteint 49,6 ‰ et le taux brut de mortalité est de 14,8 ‰, et près d'un enfant sur cinq meurt avant l'âge de 5 ans ; et 43 % des cas de mortalité infantile seraient liés à la sous-nutrition. Près de 56 % de la population adulte ont souffert d'un retard de croissance durant l'enfance. Le profil épidémiologique se caractérise par l'importance des maladies endémiques et épidémiologiques, telles que la diarrhée, la tuberculose, la pneumonie, le paludisme et le VIH/Sida (taux de prévalence de 2,7 % en 2012) dont 49 % des malades bénéficient, selon le PNUD, de traitements ARV. Malheureusement avec la crise budgétaire que connaît le pays depuis 2015, les secteurs de la santé montrent des signes de recul, avec des grèves à répétition et la faiblesse, voire l'absence, d'un budget de fonctionnement, avec comme conséquence l'échec de la politique de gratuité des soins dans les centres communautaires. Le budget de la santé représentait 11 % en 2017, contre les 15 % recommandés par la Déclaration d'Abuja de 2011. Il est avéré qu'il n'existe pas de bilan de la mise en œuvre des OMD au Tchad et tout laisse croire que le pays n'a pas été en mesure d'atteindre la plupart des objectifs fixés.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Selon l'IDH 2016, le Tchad était classé au 186^e rang sur 188 pays, devant le Niger et la Centrafrique. Selon les données de l'INSEED, le taux de pauvreté au Tchad a régressé de 55 % en 2003 à 46,7 % en 2011, alors qu'au même moment le seuil de pauvreté passait de 144 560 FCFA à 237 942 FCFA par an, en raison de l'entrée du pays dans le cercle des pays pétroliers. La profondeur de la pauvreté a elle aussi, baissé de 21,6 % à 16,5 % durant la même période. Par ailleurs on constate une grande disparité, le quintile le plus pauvre dépensant en moyenne 66 321 FCFA/an contre 617 297 FCFA pour le plus riche. Cette disparité est également territoriale, la capitale Ndjamena se distinguant par 11 % de taux de pauvreté en 2011 quand les autres centres urbains en comptaient 28,8 % et le milieu rural 52,5 %. Même si l'on ne dispose pas de statistiques récentes, l'analyse des évolutions économiques permet de penser que la situation s'est dégradée tant en milieu rural, avec les déplacements de population et l'arrivée massive de réfugiés, qu'en milieu urbain, avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages pour cause de l'augmentation des taxes et des impôts et de diminution des salaires des fonctionnaires. Cette situation est exacerbée par la faiblesse des transferts de ressources de l'État central aux collectivités territoriales, le plus touchées par la crise budgétaire.

Pour ce qui est de la protection sociale, la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) garantit, selon le Code du travail, les droits et devoirs dans l'exercice professionnel de tous les travailleurs (du privé et du public). Les textes prévoient qu'aucun travailleur ne sera payé en deçà du SMIG (60 000 FCFA), et cela depuis janvier 2011. Il faut également noter que le Tchad dispose d'une Stratégie nationale de couverture sanitaire universelle (2015). Malheureusement le niveau élevé du SMIG a été contreproductif en temps de crise, parce qu'il a entraîné un développement du travail non déclaré et surtout du travail saisonnier précaire.

L'égalité des sexes

Malgré les combats de la société civile et du Gouvernement pour l'émancipation de la femme tchadienne, les femmes représentent plus de 52 % de la population du pays mais restent sous-représentées à tous les niveaux de l'appareil d'État.⁵ Même le quota de 30 %, pourtant promis par le Président de la République, n'est pas respecté. Au Gouvernement, il y a seulement 4 femmes sur 24 ministres et secrétaires d'État, et elles ne sont que 25 à siéger à l'Assemblée nationale, aux côtés de 163 hommes. Certes le Tchad a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1995 mais il ne dispose pas d'un Code de

4. Ce sont les dernières statistiques fiables disponibles.

5. Cf. l'adoption de la loi n°06/PR/2002 du 15 avril 2002, qui interdit les mutilations génitales féminines (MGF), les mariages précoces et les violences domestiques et sexuelles, et la révision, en 2005, de l'article 222 de la Constitution qui consacre désormais l'autorité supérieure des traités internationaux sur les lois internes.

la famille, et la ratification de deux protocoles additionnels à la Charte africaine relativement aux droits de la femme en Afrique et à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations faites aux femmes n'est toujours pas effective. Le Document de Politique nationale du genre, élaboré depuis 2011, n'a toujours pas été adopté en conseil des ministres. Enfin, la prééminence du droit coutumier et musulman sur le droit moderne continue de causer de réelles discriminations, notamment en matière d'autorité parentale, d'héritage, et d'âge légal du mariage.

ANALYSE THÉMATIQUE : FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Aperçu de l'infrastructure actuelle

Vaste pays de 1 284 000 km², avec une densité de population de 11,4 habitants/km², le Tchad est caractérisé par un déficit infrastructurel prononcé. En effet, selon le *Global Competitiveness Index* 2017-2018, le pays se classe au 134^e rang sur 137 pays en ce qui concerne le pilier n°2, des « Infrastructures », avec un score de 1,7 sur 7. Selon le même rapport, il est au dernier rang concernant le pilier n°9, de la « Préparation technologique », avec un score de 2. Cette appréciation est confirmée par l'indice Mo Ibrahim relatif aux infrastructures, qui classe le Tchad au 50^e rang sur 54 pays, avec un score de 19,2 sur 100.

Le Tchad dispose à peine d'une capacité installée de 80 MW, dont une centrale de 60 MW à Ndjamena et la raffinerie de Djarmaya fournissant les 20 MW restants. Le taux d'accès à l'électricité était de 3,7 % en 2011 et le Gouvernement s'était donné comme objectif de le rehausser à 5 % en 2015. Dans l'indice Mo Ibrahim 2017, le Tchad se situe au 37^e rang avec un score de 12,9/100 au critère des « Infrastructures d'électricité ». Dans le *Doing Business* 2018, le Tchad est classé au 177^e rang sur 190 pays. La société nationale de l'électricité présente de grandes insuffisances de gestion et ne tient que grâce aux subventions publiques.

Selon les autorités tchadiennes, le pays compte 40 000 km de routes, dont 25 000 km de routes nationales ou régionales et seulement 2 578 km formant le réseau national permanent. Seuls 2,5 % des routes sont revêtues. Grâce à ses ressources pétrolières, le Tchad a fait d'importants investissements dans les routes mais la baisse des revenus pétroliers ne lui permet plus d'assurer les charges récurrentes, en particulier l'énorme coût de l'entretien routier dans un environnement écologique très défavorable.

Concernant les télécommunications, le Tchad est en marge de la tendance mondiale avec des coûts d'accès très élevés pour

la population et un service de basse qualité. Deux sociétés de téléphonie internationales se partagent le marché tchadien (Airtel et TIGO) et une société nationale dans la téléphonie fixe (SOTEL). Selon l'indice Mo Ibrahim 2017, le Tchad se situe au 50^e rang, avec une note de 8,8/100 au critère « Digital and Infrastructure IT ». Le Tchad présente les coûts de communication les plus élevés en Afrique. En matière d'accès aux télécommunications, des progrès sensibles ont été accomplis (par exemple, l'abonnement de téléphonie mobile atteint près de 40 % des habitants en 2016, contre 1,4 % en 2007), mais ce niveau reste plus de deux fois inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, d'après l'Enquête démographique et de santé au Tchad (EDST 2009), la couverture en eau potable était de 36 % du territoire national (30 % en zone rurale et 57 % en zone urbaine). De même, la couverture en assainissement de base était très faible (de l'ordre de 4 % seulement), avec un grand écart entre les zones rurale (1 %) et urbaine (17 %). Le taux d'accès à l'eau potable était estimé à 55 % en 2015 contre 46 % en 2012, grâce aux efforts du Gouvernement et des partenaires au développement. L'objectif du Gouvernement était d'atteindre, fin 2016, un taux d'accès durable à l'eau d'au moins 60,5 % en milieu rural et 70 % en milieu urbain. Pour atteindre ces objectifs, il aurait fallu mobiliser 700 milliards de FCFA. Malheureusement, le retournement de la conjoncture budgétaire depuis 2015 n'a pas permis de soutenir un tel effort. Il faut noter que la prévalence des maladies liées à l'eau (première cause de décès des enfants de moins de 5 ans), notamment la typhoïde, est très élevée au Tchad. Pays d'excellence, le Tchad est confronté aux besoins conjugués des populations et du cheptel, et c'est là une des principales sources de conflit intercommunautaire. L'accès limité à l'eau se traduit par une situation difficile en matière d'assainissement. Dans l'indice Mo Ibrahim 2017, le Tchad est au 48^e rang, avec un score de 31/100 au critère de l'« accès à l'eau potable ».

Paysage financier

Depuis 2003, année de démarrage de la production pétrolière, le Tchad a consacré d'importantes ressources tirées du pétrole au financement des infrastructures. La répartition des ressources pétrolières était prévue comme suit : 30 % réservés au Trésor public, 65 % aux secteurs prioritaires et 5 % à la région productrice. Les financements publics sont la principale source de financement des infrastructures, du fait que le secteur pétrolier a rapporté au pays plus de 10 milliards de dollars en recettes publiques de 2000 à 2013. En conséquence, les flux d'investissement public ont sensiblement augmenté et atteint, en moyenne, 9 % du PIB hors pétrole entre 2000 et 2013 (FMI). Il faut noter que, pour des raisons historiques liées à l'instabilité politique, les dépenses d'investissement au Tchad couvrent également les secteurs de la Sécurité et de la Défense, qui

n'entrent pas dans l'accumulation du stock de capital économique. Le financement national a constitué une part importante des dépenses jusqu'en 2014, année à compter de laquelle l'État a réduit sensiblement le financement intérieur du fait de la crise budgétaire. Ainsi, selon les projections, les dépenses d'investissement devraient être largement financées par l'aide au développement en 2016-2021.

Pour ce qui est du financement du secteur privé des infrastructures, il est apparu en 2003 avec l'entrée du pays dans le monde des pays producteurs de pétrole. L'exploitation pétrolière a attiré d'importants financements, tant dans le pétrole que dans les activités auxiliaires contribuant au développement de la sous-traitance. On note également d'importants financements privés dans le secteur des télécommunications, réalisés par les deux opérateurs présents, Airtel et TIGO. Les secteurs pétroliers et des télécommunications représentent l'essentiel du financement privé des infrastructures au Tchad, hormis la cimenterie arrivée récemment en 2017 sur financement marocain. En effet, l'environnement des affaires au Tchad ne permet qu'aux seuls gros investisseurs de tenter l'aventure grâce au fait qu'ils bénéficient en général du soutien des partenaires stratégiques (Banque mondiale dans les télécoms, par exemple) ou tout simplement des États (dans le secteur pétrolier, ou la cimenterie par exemple).

Pour combler le déficit en infrastructure et jeter les bases solides d'une émergence à l'horizon 2030, le Tchad a élaboré le Plan national de développement PND 2017-2021. Les besoins de financement du Programme d'actions prioritaires du PND sont évalués à 5538 milliards de FCFA (soit un peu plus de 11 milliards USD) au cours de la période 2017-2021, dont 618 sur ressources propres de l'État (soit 11 % du coût global du PAP) et 1208 milliards sur financement extérieur déjà acquis (22 %). Il en résulte un manque prévisionnel de 3 710 milliards de FCFA, correspondant aux 67 % restants. Le financement à rechercher auprès du secteur privé est ainsi de 1 629 milliards de FCFA (29,4 %), dont 10 % sous forme de partenariat-public-privé. Le montant restant, de 2 081 milliards de FCFA (38 %), revenant au secteur public, il est à rechercher auprès de la communauté des bailleurs.

Le PND a fait l'objet d'une Table ronde des bailleurs de fonds en septembre 2017 et enregistré des intentions de financement d'investissements à hauteur de 20 milliards USD (10 897 milliards de FCFA), soit trois fois plus que ce que le Gouvernement espérait. À noter que sur ces 20 milliards, 13 proviennent des acteurs du secteur privé. Ce qui montre l'importance pour le Tchad de créer un meilleur environnement pour la promotion du secteur privé.

Défis

Les défis du développement des infrastructures au Tchad sont nombreux et multidimensionnels. Le problème majeur est celui de la faible qualité des institutions, résultant de la longue période d'instabilité sécuritaire que la grave crise budgétaire récente, liée à la baisse des cours et au contrat avec la société Glencore, n'a fait qu'aggraver. En effet, au regard de la dimension du pays (1 284 000 km²), il est impossible de dissocier le développement des infrastructures de la problématique de l'aménagement du territoire. C'est pourquoi le pays s'est doté d'un ministère des Infrastructures qui a pour mission régaliennne, la conception, le suivi et l'exécution de la politique de l'État en matière de transports terrestres et d'équipement du pays en infrastructures. Toutefois, le peu de fiabilité des institutions et des capacités donne lieu à des insuffisances majeures dans la programmation des investissements publics. Le Tchad avait adopté un budget expansionniste financé grâce aux ressources pétrolières. Cependant, avec la baisse des cours depuis 2014, le Tchad va devoir repenser sa politique budgétaire afin d'accroître l'effectivité et l'efficacité des dépenses publiques, particulièrement en matière d'investissement.

Les capacités très limitées de l'État ouvrent de belles perspectives à la participation du secteur privé au financement des infrastructures. À cette fin, l'État doit renforcer le cadre institutionnel et juridique des affaires, qui présente de nombreuses faiblesses. De fait, le Tchad est classé au 180^e rang des 190 pays du *Doing Business* 2018 et ne dispose à ce jour d'aucune réglementation en matière de partenariat public-privé. Le Gouvernement a entamé en 2015 une réflexion sur la mise en place d'un environnement juridique et institutionnel facilitant le développement de projets en PPP. Créer un environnement favorable aux affaires, étayé par la garantie des engagements signés, est un préalable au développement du financement privé des infrastructures. À titre d'illustration, la Banque africaine de développement travaille sur un projet PPP dans l'énergie solaire dont le financement est entièrement bouclé mais dont la mise en place prend beaucoup de retard du seul fait des lourdeurs administratives. Enfin, il sera très difficile de miser sur le PPP au Tchad alors que le pays est classé 188^e sur 188 par l'indicateur du « paiement des taxes et impôts » de *Doing Business* 2018, tandis que les entreprises à capitaux étrangers font régulièrement l'objet de lourds contentieux fiscaux qui ressemblent à du harcèlement fiscal.

Solutions innovantes et recommandations politiques

Le financement des infrastructures au Tchad, dans le contexte économique actuel marqué par une crise financière aigue, repose essentiellement sur l'évolution de l'aide au développement, particulièrement sous forme de dons. En effet, l'endettement extérieur du Tchad, classé pays à risque, laisse peu de marge pour recourir aux nouveaux instruments financiers qu'offrent les marchés internationaux de capitaux. À court terme, l'enjeu pour le Tchad est d'améliorer la qualité de la gestion des finances publiques afin de promouvoir un environnement macroéconomique sain et prévisible. De fait, la mobilisation des financements extérieurs sous forme de dons est de plus en plus conditionnée par un retour à l'orthodoxie budgétaire, les partenaires au développement ne voulant pas financer les dépenses salariales du pays qui absorbent la totalité de ses recettes fiscales intérieures hors pétrole. Au-delà du Programme national de développement PND 2017-2021, le Tchad doit inscrire le financement des investissements dans un cadre institutionnel transparent, réunissant les départements sectoriels, les collectivités territoriales et les départements du Plan et des Finances. En conclusion, la mise en œuvre de méthodes innovantes pour le financement des infrastructures repose sur la mise en place de solutions standards dans la gestion des finances publiques. Il faut cependant noter que le Gouvernement a engagé des mesures vigoureuses qui ont permis d'augmenter de 67 % les recettes fiscales au premier trimestre 2018 et de créer sur cette base un espace budgétaire favorable au retour de la crédibilité.